

Cette page de résumé a été rédigée en anglais et a été traduite automatiquement à l'aide d'un logiciel. Nous ne pouvons pas garantir l'exactitude de la traduction.

Groupe consultatif technique

Document de référence

POINT DE L'ORDRE DU JOUR: GCTES16-03
12 décembre 2023 - Réunion en ligne

Section 24 Partie III - Frais de collecte de fonds

Résumé	Le présent document fournit aux membres du GCT un projet actualisé des directives faisant autorité pour la section 24, partie III, <i>Frais de collecte de fonds</i> . Il reflète les modifications apportées à la suite des opinions exprimées par les membres lors de la réunion de septembre 2023.
But/objectif du document	Lors de la réunion du GCT de septembre 2023, les membres ont reçu un projet de directives faisant Autorité pour la section 24 partie III <i>Frais de collecte de fonds</i> . À la suite des discussions qui ont eu lieu lors de cette réunion, le Secrétariat a apporté des modifications au projet de directives. Il s'agit principalement de tenir compte de l'opinion selon laquelle, bien que les coûts liés à la demande ou à l'obtention de dons, de subventions et de transferts similaires, présents ou futurs, devraient constituer la catégorie la plus importante des coûts de collecte de fonds, il serait également utile pour certains OBNL d'indiquer différentes catégories de coûts de collecte de fonds, y compris les coûts liés aux activités commerciales et aux investissements. D'autres modifications plus mineures clarifient le calcul des coûts de collecte de fonds et les informations à fournir.
Autres éléments d'appui	GCTES16-02 <i>Classification des charges</i>
Préparé par	Philip Trotter
Actions pour cette réunion	<p>Commenter et conseiller:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les modifications apportées au champ d'application des activités de collecte de fonds; • le calcul des frais de collecte de fonds; et • les informations à fournir.



INTERNATIONAL FINANCIAL REPORTING
FOR NON PROFIT ORGANISATIONS